

6 décembre 2018

Rédaction : F.Perret

Validation : V.Buhaj, P.Landreau, AM.PacSoo, D.Reviron, C.Tauzin, M.Tiffon,

Suite à la diffusion de la notice technique de l'ATIH sur le Lamda 2017 pour le SSR, le groupe de travail COTRIM SSR souhaite attirer l'attention des établissements sur ce dispositif ;

## ➔ Dans quels cas doit-on réaliser un Lamda ?

1. Si les données M12-2017 transmises n'étaient pas exhaustives
2. Si des corrections sur des séjours 2017 ont été réalisées après l'envoi M12-2017
3. Si l'envoi M12-2017 comprend des séjours non valorisés (hors séjours débutés sur 2017 et non achevés)
4. Si des séjours avec une date de sortie sur 2017 n'ont pas été transmis dans leur intégralité. Il s'agit de séjours avec des dates de sortie le lundi, pour lesquels le dernier RHS n'a parfois pas été généré. (cf ci-dessous)

## ➔ Comment savoir si des séjours 2017 n'ont pas été valorisés en DMA sur le M12-2017 ?

Sur le tableau Ovalide 1.V.1.SV du M12-2017 sont comptabilisés les séjours :

- En erreur de groupage (CM90) ➔ il s'agit d'un problème de codage PMSI à corriger
- En attente de taux de prise en charge qui sont
  - Non valorisés dans le privé
  - Valorisés avec Taux de PEC par défaut à 80% dans le public

➔ Il s'agit d'un défaut d'information de facturation qu'il convient de corriger pour valoriser la part DMA

Ex Tableau Ovalide 1.V.1.SV Public et Privé M12 2017 : en rouge les séjours non valorisés ou potentiellement incomplètement valorisés, en vert les séjours non clos.

Tableau [1.V.1.SV] - Date du traitement: 02/02/2018  
SSRHA/RHA valorisés

Année 2017 M12 : Année entière

Type d'activité	Effectif SSRHA en HC	Montant BR SSRHA en HC	Effectif journées en HTP	Montant BR journées en HTP
Activité transmise				
___ dont groupée en V2016 (avant 01/03)				
___ dont groupée en V2017 : GMT=9999 (CM 90)				
___ dont groupée en V2017 : GMT=9999 (SSRHA non clos et de moins de 90j)				
___ dont groupée en V2017 : prestation inter-établissements (PIE)				
___ dont groupés en V2017 : SSRHA avec taux de remboursement non renseigné				
Activité valorisée				

Tableau [1.V.1.SV] - Date du traitement: 21/02/2018  
SSRHA/RHA valorisés

Année 2017 M12 : Année entière

Type d'activité	Effectif SSRHA en HC	Mont SS en
Activité transmise		
___ dont groupée en V2016 (avant 01/03)		
___ dont groupée en V2017 : GMT=9999 (CM 90)		
___ dont groupée en V2017 : GMT=9999 (SSRHA non clos et de moins de 90j)		
___ dont groupée en V2017 : prestation inter-établissements (PIE)		
___ dont groupée en V2017 : SSRHA avec problème de chaînage (fusion des fichiers)		
___ dont groupés en V2017 : SSRHA avec problème codage variables bloquantes (ANCI)		
___ dont groupés en V2017 : SSRHA en attente des droits du patient		
___ dont groupés en V2017 : SSRHA non facturables à l'AM		
Activité valorisée		
___ dont SSRHA en attente du taux de prise en charge du patient		

→ Comprendre la complexe problématique des séjours incomplets...

- Le jour de sortie en SSR ne doit pas être coché en jour de présence (règle de la présence à minuit). Les séjours avec sortie un lundi doivent donc comporter un dernier RHS avec aucun jour de présence coché. Mais :
  - Certains logiciels ne produisent pas ce dernier RHS sans jour de présence.
  - En 2017, les Tableaux Ovalide (tableau 1.Q.1.EG) rapportaient une erreur « 0150 » pour ces RHS sans jour de présence alors qu'ils étaient légitimes. Certains établissements ont corrigé à tort ces séjours en supprimant le dernier RHS pour voir disparaître ces erreurs « 0150 »<sup>1</sup>.
- Dans ces deux cas de figure, le PMSI 2017 est donc erroné. En effet, bien que ces séjours soient en réalité terminés en 2017 (une date de sortie figure sur les RHS transmis), ces séjours « incomplets » ont été valorisés provisoirement par l'ATIH en 2017 comme le sont les séjours en cours (>90 jours). Mais cette avance n'est que provisoire. En effet, le montant avancé est déduit de la valorisation réalisée en 2018 comme on peut le constater sur le Tableau [1.V.1.RAEV]E en 2018.

Écart 5 = Valorisation réalisée en 2018 1 - Avance 2 - Valorisation théorique 4

L'écart qui sera, s'il est positif, restitué aux établissements dont l'activité 2018 a été davantage valorisée que la notification théorique initialement calculée, prend en compte cette avance.

- Comme ces séjours « incomplets » ne sont pas retransmis sur 2018, et que l'avance attribuée est déduite de la valorisation 2018, au final, ces séjours « incomplets » ne seront jamais valorisés sauf s'ils sont retransmis correctement avec un Lamda, en corrigeant et faisant apparaître le dernier RHS. (Les véritables séjours en cours, à cheval sur 2017 et 2018, eux, sont retransmis sur 2018 et valorisés correctement dès qu'ils sont terminés.)

**Tableau [1.V.1.RAEV] E - Date du traitement: 28/11/2018**  
**Résumé de l'activité - Effectifs et valorisation**  
**DMA calculée / DMA théorique**

2018 M10 : de janvier à octobre

1	2	3	4	5
Valorisation de l'activité sur la période calculée par OVALIDE (périmètre DMA)	Avance sur les SSRHA en HC non clos en 2017 (1)	DMA 2018 théorique notifiée totale	DMA 2018 théorique sur la période	Écart sur la période (euros)

<sup>1</sup> Si vous aviez des erreurs 150 sur le PMSI M12 2017, c'est que vous avez correctement généré des RHS sans jour de présence. La transmission de séjours incomplets en 2018 est désormais signalée par une erreur R807. Ces séjours ne sont pas valorisés.